



Territoires

Musée des Arts de la Table - Abbaye de Belleperche

Dossier suivi par Jean-Michel Garric

05 63 95 62 75

abbaye.belleperche@ledepartement82.fr

N° 2022 - 1831

ARRÊTÉ PORTANT ACCEPTATION DE DON

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 3221-10,

Considérant l'intention de don par M. Jean-Christophe BOUCAUD, en date du 1^{er} septembre 2022,

ARRÊTE

Article 1

Le don consenti au Département de Tarn-et-Garonne par M. Jean-Christophe BOUCAUD, 125 chemin du stade, 34370 Maraussan, constitué d'une bouteille en porcelaine de marque Robj, vers 1930, pour affectation au musée des Arts de la Table sous condition de perpétuelle demeure, est accepté.

Le transfert de propriété sera effectif au jour de la signature du présent arrêté.

Article 2

Le présent arrêté fera l'objet d'une publication au Recueil des Actes administratifs départementaux, et ampliation sera notifiée au donateur.

Fait à Montauban, le **12 SEP. 2022**

Article L.3131-1 du CGCT :

Publié le ...**12 SEP. 2022**.....

Le Président

Michel WEILL